

St-Isidore de Prescott

Visite du distingué Prêlat de Hey-
leybury, Monseigneur
E. H. Latulippe.

Une Fête inoubliable.—Discours très
éloquents.

Il y a quelques jours, la belle et florissante paroisse toute canadienne de St-Isidore de Prescott avait l'honneur de recevoir la visite du vicaire apostolique du Témiscamingue. A cette occasion, M. le curé Boulet, de St-Isidore, avait invité plusieurs de ses confrères. Une invitation pour St-Isidore met toujours du sourire sur les lèvres et de la joie au cœur, car l'hospitalité y est cordiale et la sympathie toujours franche. Aussi, les révérends messieurs dont les noms suivent acceptèrent avec empressement l'invitation qui leur fut faite : Rév. M. le chanoine Belander, curé de St-André Avellin, Révs Jos. Chatelain, curé de Thurso, J. A. Beausoleil, curé de Fournier, R. P. Latulippe, O.M.J., neveu de Mgr, A. Arnauld, curé de St-Albert, J. Lortie, curé de Curran, M. Chamberland, curé de Monte-Bello, J. H. Touchette, curé de Casselman, Jos. Leclerc, curé de Châte à Blondeau, J. H. Laflamme, curé de Lemieux, J. B. Bazinet, curé de Plaisance, J. H. Pelletier, curé de Plantagenet, A. Sénécal, vicaire de Vankleek Hill, P. Duserre, vicaire de Monte-Bello.

A la fin du dîner d'honneur, M. le curé Boulet, dans un discours éloquent et plein de délicatesse, remercia Monseigneur de l'honneur qu'il lui faisait par sa présence.

Mgr Latulippe,

lui répondit dans un langage digne et pondéré, qui laisse soupçonner l'évêque capable de dominer toutes les situations et de faire de grandes choses pour la patrie et la religion.

Le Révérend M. Chatelain,

appelé à dire quelques mots, s'éleva à de hautes considérations quand, après avoir parlé de la lourde responsabilité qui repose sur le nouvel évêque apôtre, il fit entrevoir les plus belles perspectives pour l'avenir. Monseigneur est un des nôtres, il est à nous, dit-il, et dans le travail de l'édifice religieux et national, il sera un apprenti habile et un ouvrier puissant.

Le Révérend A. Beausoleil,

en des termes des mieux appropriés et des plus choisis, souhaite à Mgr Latulippe un fructueux épiscopat.

Le Rév. J. B. Bazinet,

curé de Plaisance, enfant de la paroisse de St-Isidore de Prescott, invité à adresser la parole, rappelle, avec une grande pureté d'élocution, les jours déjà lointains où, jeune homme, il voyait Mgr Latulippe, alors séminariste, en vacance à St-Isidore. Au spectacle de la vie régulière et si digne du jeune lévite, les uns disaient : il fera un prêtre distingué ; d'autres disaient : ce sera un évêque. Ces derniers furent bons prophètes !

Le curé de Châte à Blondeau eut l'honneur de clore la série des discours. Pas n'est besoin de dire que le sien fut des mieux goûtés ; ses pensées sublimes, sa diction si correcte, enfin ses réparties spirituelles, tout en lui dénote un chercheur, et qui sait bien dire toute chose.

Le lendemain, c'était

La Fête des Paroissiens.

Aussi l'église était-elle littéralement remplie, comme aux plus beaux jours de fête. Le maître-autel était des plus resplendissants, et cela à l'occasion d'une messe pontificale, qui fut célébrée par Sa Grandeur Monseigneur Latulippe. A cette occasion aussi, Monseigneur bénit le mariage de son neveu, M. Hector Dupuis, avec Mlle Oliva Whissel.

A l'évangile, le Rév. J. Chatelain, curé de Thurso, nous donna, sur la fête du jour, une improvisation d'une très belle et très haute éloquence, qui fut fort appréciée de tous.—A la messe pontificale, Monseigneur avait comme prêtre assistant le Rév. M. le chanoine Belander, comme diacre et sous diacre d'honneur les Révs M. Chamberland et Pelletier. Les Révs E. H. Latulippe et J. B. Bazinet servaient comme diacre et sous-diacre d'office. Le Rév. E. A. Laflamme avait bien voulu faire l'office de cérémoniaire. Inutile de dire que la cérémonie fut des plus imposantes.

Avant de nous quitter, Monseigneur daigna nous manifester l'émotion dont son cœur était rempli. Et sous l'écho du verbe, on sentait les palpitations d'un cœur d'évêque et d'apôtre.

Si le souvenir est la mémoire du cœur, comme on l'a dit, nous nous souviendrons toujours de cette belle fête, car nous réclamons comme un privilège de notre vocation la mémoire du cœur.

Ad multos annos, Monseigneur, et que Dieu vous donne l'abondante moisson d'âmes que sollicite la devise de Votre Grandeur : *Da mitri animas.*

(Communiqué.)

Coaticook

Une importante réunion des officiers et des membres de l'Union St-Joseph.

Le conseil local de Coaticook, suivant une coutume déjà vieille dans la localité, avait, le 17 courant, réuni dans ses salles tous les membres de l'Union St-Joseph, au nombre de plus de cent cinquante, à part une foule de citoyens notables de l'endroit et de plusieurs étrangers.

Disons ici que M. André Rousseau, hôtelier, de Coaticook, est le président de cet important conseil local, et que c'est dû, en grande partie, à son initiative et à son énergique travail, si l'Union St-Joseph et autres sociétés mutuelles dont il est aussi le président font tant de progrès dans cette ville.

Il s'agissait de fêter la réélection

des officiers du conseil local de Coaticook n°45, et à cette occasion, un grand banquet eut lieu à l'hôtel "Grand Central", la propriété du président Rousseau.

A la table d'honneur du banquet étaient assis le président Rousseau, le Rév. F. U. Séguin, prêtre, curé de l'endroit et chapelain du conseil ; son vicaire, le Rév. M. Noël, M. le notaire Tétrault, de Sherbrooke, vice-président du conseil exécutif, E. A. B. Ladouceur, avocat de Montréal, président du conseil de district de Montréal ; M. le notaire J. B. Gendreau, maire de Coaticook et chef ranger des Forestiers Catholiques ; J. B. Durocher, ancien zouave pontifical ; Narcisse Vincent, président de l'Alliance Nationale ; Hector Verret, avocat de Coaticook, et plus de soixante membres de l'Union St-Joseph du Canada.

Les convives se mirent à table vers 8 heures et jusqu'à 10 heures, le soir, ils dégustèrent avec entrain les mets délicieux inscrits au menu.

Puis il y eut d'éloquents discours prononcés par M. le président Rousseau, M. le curé Séguin, M. le vicaire Noël, M. le maire Gendreau, M. le notaire Tétrault, M. l'avocat Ladouceur et MM. J. B. Durocher et Verret.

La santé principale a été celle de "l'Union Saint Joseph du Canada", et MM. Tétrault et Ladouceur y répondirent avec succès. Tous deux parlèrent éloquemment de ses débuts difficiles, de ses progrès et des précieux avantages garantis par sa constitution.

Et la fête se termina par des hourras en l'honneur de l'organisateur principal M. André Rousseau et de ses collègues, officiers du conseil local de Coaticook, dont l'Union St-Joseph du Canada est fière de publier ici les noms :

Chapelain, M. l'abbé J. N. Séguin ; président, André Rousseau ; 1er vice-président, Ephrem Valade ; 2e vice-président, A. L'Heureux ; secrétaire, Adélarde Carpentier ; trésorier, J. U. Desnoyaux ; receveur, Louis S. Durand ; visiteurs, W. Labarre et Ludger Binette ; com-ord., W. Giroux ; censeurs, Alphonse Couture, A. D. Archambault et V. Laliberté ; comité mortuaire, J. O. Caron et H. Lafosse ; Com. d'arbitrage, Pierre Valade, J. D. Lavoie et Frs. Laroche ; médecin, Ovilva Birs.

Conseil de Grand'Mère

Les membres de ce conseil sont avisés que les réunions régulières auront lieu, dorénavant, les deuxième et quatrième dimanches de chaque mois, après la grand'messe.

Nous sollicitons les membres de ce conseil de se rendre régulièrement aux assemblées. Il est de leur propre intérêt comme de celui du conseil et de la société en général qu'ils soient fidèles à assister aux réunions.

J. L. L'HEUREUX, sec.

Réfutation

Une lettre du Président général

Nous publions ci-dessous le texte d'une lettre que notre président adressait dernièrement à quelques journaux :

"Cher Monsieur,

"Dans le courant de cette semaine, votre journal publiait la nouvelle que des membres de l'Union St-Joseph étaient à faire signer une pétition au Procureur général demandant une enquête sur les affaires de l'Union St-Joseph du Canada.

"Cette nouvelle ne me surprend pas. Je m'attendais à quelque chose de ce genre, car, il y a quelque temps, je recevais d'un certain employé, qui avait été démis de ses fonctions, une lettre par laquelle il faisait une réclamation que le bureau n'a pas cru devoir admettre, et faisant aussi certaines menaces si son compte ne lui était pas payé. Il insinuait aussi qu'il voulait se venger de certains directeurs de notre société, qui auraient eu le grand tort de croire que cet employé n'était pas compétent pour remplir la charge qu'il occupait. Cette personne n'ayant jamais eu l'occasion de s'initier aux affaires de l'administration, ne peut être, par conséquent, en mesure d'en connaître les détails d'une manière suffisante pour porter des accusations. Cependant, je n'ai pas d'objection à une enquête, afin de faire taire une fois pour toute tous ces racontars, qui nous sont désagréables, mais qui n'ont aucun fondement.

J'ai raison de croire qu'il s'agit plutôt d'une vengeance personnelle que de l'intérêt de la société dans toutes ces prétendues enquêtes, et je crois qu'il serait préférable, et plus conforme à l'intérêt de tous les membres, que ceux qui croient avoir des raisons de se plaindre le fasse d'une façon plus explicite et plus formelle. Ils feraient mieux, surtout, de ne pas se plaindre, comme ils le font, à essayer de faire du tort à quelqu'un sans avoir le courage de citer les noms des personnes qu'ils veulent atteindre. Il est vrai que, par ce moyen, ils s'évitent l'ennuï d'être forcés de se rétracter, comme la chose s'est faite tout récemment.

J'ai l'honneur d'être, etc.

G. W. SÉGUIN,

Président général
de l'Union St-Joseph du Canada.

Membres Fondateurs

Nous reproduisons ici une photographie des membres fondateurs de l'Union St-Joseph. Les noms de ces messieurs figurent à la charte provinciale émise en 1863 et constituant en corporation l'Union St-Joseph d'Ottawa. A tous les conseils qui auront bien mérité de la société et qui tiendront leurs réunions régulièrement, nous adresserons une copie encadrée de ce groupe de fondateurs.